

## Intervention générale : forfait Améthyste, heure civique

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Cher(e)s collègues,

J'ai bien noté dans votre propos introductif le satisfécit du vote du budget de l'Etat, le vote d'un budget austéritaire. On note que le Président du département du Val-de-Marne valide donc ce budget austéritaire.

Il y a un an de cela, nous vous avons déjà interpellé au sujet du processus de dématérialisation enclenché dans le cadre du renouvellement de la carte Améthyste.

Nous voici à nouveau en février et vous avez pris la décision de maintenir ce procédé. Alors que nous comptons 48 700 bénéficiaires de la carte améthyste l'an dernier, **nous nous interrogeons légitimement sur les risques éventuels de non-recours que pourrait entraîner cette décision.**

Nous aimerions donc en ce sens, pouvoir connaître le **nombre de bénéficiaires de la carte améthyste en 2024 et le nombre de demandes en cours de traitement ?**

Par ailleurs, depuis ce début d'année, à travers vos différents canaux de communication, de nombreux effets d'annonce ont été réalisés autour du nouveau dispositif « l'Heure Civique ».

Comme à votre habitude, c'est une nouvelle fois par voie de presse interposée que nous en avons été informés.

Le jeudi 19 décembre, une conférence de presse s'est tenue à Saint-Maur-des-Fossés pour acter le lancement de ce nouveau dispositif et par la suite, une brochure nous a été adressée.

**En ce sens, nous aimerions connaître le coût exact de ce dispositif pour la collectivité ? Combien a coûté la communication réalisée autour de ce dispositif ?**

Dans un article du *Parisien*, paru le 16 septembre 2024<sup>1</sup>, il est mentionné une subvention départementale annuelle de 80 000 €. Une somme considérable supposée être votée le 16 octobre selon ce même média<sup>2</sup>.

Au-delà de vos liens évidents Atanase Perifan, créateur de ce dispositif, nous nous interrogeons sur les motifs d'un tel montant, alors que dans le même temps, une partie de votre majorité<sup>3</sup> a voté des baisses importantes pour les associations œuvrant en faveur des val-de-marnais·es les plus fragilisés·es. Une baisse globale, je le rappelle, de 113 000 €.

**A ce sujet, avez-vous déjà rencontré, comme vous l'aviez annoncé, les différentes associations qui étaient concernées par ces baisses de subventions ?**

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*

---

<sup>1</sup> <https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/val-de-marne-face-a-la-crise-du-benevolat-limeil-brevannes-passe-a-lheure-civique-16-09-2024-6C3O5HMTQZAKLOMWDUHAKCJWAA.php?ts=1738847405800>

<sup>2</sup> Nous avons eu une CP et une séance le lundi 14 octobre.

<sup>3</sup> Mélanie Nowak, Antoine Madelin et Tonino Panetta n'ont pas souhaité prendre part au vote.